

ROMICIDE VOLONTAIRE

**DANS CERTAINS PAYS, LES ROMS
ONT UN SEUL DROIT : DISPARAÎTRE
PAS D'ACCORD, J'ASSUME.
STOP À LA DISCRIMINATION !**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**





À LA DISCRIMINATION, JE DIS NON ! LES ROMS AUSSI ONT DES DROITS HUMAINS

Originaires d'Inde, les Roms sont en Europe depuis des siècles. Aujourd'hui, ils seraient entre huit et douze millions en Europe centrale. Cette communauté reste mal connue et de nombreux préjugés lui collent à la peau. Différents, les Roms intriguent, font peur. Les gens sont enclins à les expulser et à les maltraiter. Ils souhaitent pourtant s'installer quelque part et y vivre en paix avec les gens qui s'y trouvent. Ils veulent sortir de la pauvreté et offrir à leurs enfants une vie meilleure, pleine de dignité. Ils aspirent au respect de leurs droits.

L'ÉDUCATION, C'EST UN DROIT HUMAIN



Une jeune fille rom participe à la leçon d'une classe essentiellement constituée d'enfants non roms, Ostrava, République tchèque, 7 avril 2009. ©AI

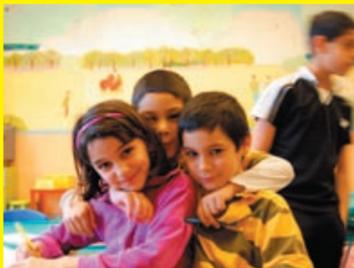
Tous les enfants devraient être traités de la même manière. Pourtant, de nombreux jeunes n'ont pas les mêmes droits que les autres enfants. Parce qu'ils sont Roms.

C'est le cas notamment en République tchèque, un pays de l'Union européenne qui a pourtant adopté des lois interdisant la ségrégation et la discrimination. Là-bas, certains enseignants se méfient des Roms. Ils les prennent pour des retardés. Aussi, à la première difficulté, ils n'hésitent pas à placer les enfants roms dans des écoles pour enfants handicapés. Selon l'Institut d'information sur l'éducation, 172 élèves suivaient le programme destiné aux enfants souffrant de « handicap mental léger ». 95 % d'entre eux étaient des Roms. Ils sont contraints de suivre un enseignement allégé et ne pourront jamais, comme les autres enfants de leur âge, apprendre tout ce qui leur

permettra, plus tard, d'avoir une activité professionnelle « normale ». Comment peuvent-ils, alors, échapper à la pauvreté ? Traiter différemment un enfant parce qu'il est Rom, décréter qu'il n'est pas, à cause de cela, aussi capable qu'un autre, c'est de la discrimination. C'est inacceptable.

L'éducation est un droit fondamental. En refusant ce droit, les autorités tchèques contribuent à exclure les Roms de la société et à les maintenir dans le cercle vicieux de la pauvreté.

L'HISTOIRE DE FRANTIŠEK, ONZE ANS



Enfants roms, Ostrava, République tchèque. ©AI

L'histoire, vraie, se passe à Ostrava, en République tchèque. František est un enfant rom. Il a la chance de fréquenter une école primaire ordinaire fréquentée essentiellement par des élèves non roms. Il est en 4^e année. Voilà que son professeur se plaint que le garçon est « trop actif ». Il conseille à sa mère de lui faire subir une évaluation par un centre de conseil psychologique. Les « experts » recommandent de placer František pendant quatre mois dans une école adaptée. « Nous pourrions ainsi préciser le diagnostic », disent-ils. Quel diagnostic ? František va parfaitement bien ! À la fin des quatre mois, le directeur de l'école lui conseille de retourner dans son ancienne école ordinaire. Pas facile de récupérer quatre mois de retard ! František échoue donc aux examens finaux. Il doit redoubler sa quatrième année. Ses nouveaux camarades de classe se moquent désormais de lui, car ils savent qu'il a fréquenté une « école spéciale ».

František ne veut plus retourner à l'école. Sa mère affirme que le professeur n'accepte plus son fils pour diverses activités scolaires. Il continue de demander qu'on l'exclue de sa classe,

qu'on l'envoie dans une école pour enfants handicapés mentaux ou dans une école qui n'accueille que des élèves roms. La mère de František a fini par craquer : elle a changé son enfant d'école. Il se trouve aujourd'hui dans une école primaire ordinaire fréquentée essentiellement par des élèves roms.

Tout cela parce que des enseignants et des experts collent l'étiquette « incapable » sur le front des Roms...

HALTE AUX EXPULSIONS FORCÉES DES ROMS EN EUROPE

Les familles roms souffrent de préjugés négatifs. Cela a d'autres conséquences sur leur vie : elles ne trouvent pas de logement décent. Les personnes pauvres ont accès à des habitations financées par l'État, des logements sociaux, mais les Roms, eux, en sont souvent exclus par les fonctionnaires qui s'en méfient sans raison. Pas facile de se loger ! Ils habitent donc où ils peuvent, dans des campements précaires et informels.

Pas facile non plus de trouver un emploi. Nombreux sont les patrons qui préfèrent éviter d'embaucher les Roms, simplement en raison de leur mauvaise réputation.

Sans logement, sans emploi, en butte à l'hostilité du reste de la société, ils sont une cible facile.

ITALIE

En Italie aussi les Roms sont perçus comme un problème par la population. Le gouvernement a dit qu'il allait s'en occuper. Au début, on se réjouissait, car il avait promis un plan intégral pour résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés. On a vite déchanté ! Le « Plan Nomades » ne s'intéresse pas aux problèmes des Roms et on ne demande d'ailleurs pas leur avis. Le plan répond aux récriminations des Italiens « ordinaires ».

Ce plan ouvre la voie à l'expulsion forcée de milliers de Roms vivant dans des campements situés à Rome. Il prévoit la réinstallation d'environ 6.000 d'entre eux dans 13 camps situés en périphérie de la capitale. Comment continuer à aller travailler là où on avait fini par trouver un job ? Le plan ne s'en soucie pas. Comment les enfants pourront-ils continuer à fréquenter leur école si la famille doit déménager ? Le plan ne prévoit rien. Qu'advient-il des liens familiaux si chers aux populations roms après ces « déménagements » ? Le plan n'en dit pas un mot. Que deviendront les autres Roms, expulsés de leur campement romain, mais non recasés ? Le plan ne les connaît pas. Qui aura droit à un logement et qui restera sur le carreau ? Les autorités chargées de s'en occuper ont avoué à Amnesty International que la sélection se ferait en fonction de la bonne conduite, par exemple si une personne a déjà commis un délit ou pas.

Le « Plan Nomades » ne s'inquiète pas des droits des Roms. Ce n'est vraiment pas une bonne solution.

VOUS POUVEZ INTERVENIR AUPRÈS DU COMMISSAIRE SPÉCIAL À L'URGENCE NOMADE À ROME, LE PRÉFET GIUSEPPE PECORARO, POUR LUI DEMANDER D'AJOURNER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NOMADES. SIGNEZ NOTRE ACTION EN LIGNE SUR WWW.ISAVELIVES.BE

BALAIE LES PRÉJUGÉS

Les Roms sont sédentaires : contrairement aux idées reçues, 90 % des Roms en Europe sont sédentaires. Ainsi, il semble que ce qu'ils ont en commun n'est pas le voyage, mais la capacité au voyage. Les Roms se déplacent généralement en quête d'un lieu pour vivre, travailler et cohabiter de manière pacifique avec leurs voisins. Lorsqu'ils sont bien accueillis dans une région, ils préfèrent s'y fixer.

Les Roms ne vivent pas de la mendicité et du vol. Si tous ne faisaient que voler et mendier, cela se verrait certainement plus : huit à douze millions de voleurs, ça ferait beaucoup. On ne peut pas nier que certains le font, mais ce sont toujours ceux-là qui sont cités dans la presse. Tous les Roms sont alors mis dans le même panier, ce qui renforce leur stigmatisation.

Les Roms veulent s'intégrer. Partout où ils en ont eu la possibilité, les Roms se sont intégrés. Dans les Balkans par exemple, ils formaient souvent la bourgeoisie de certaines villes. Aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps, grâce aux archives, les Roms étaient – et sont encore – paysans, avocats, juges, policiers, boulangers ou artisans. Cependant, les discriminations particulièrement fortes dont ils sont victimes ne facilitent pas leur intégration.

Ne me jetez pas sur la voie publique, affichez-moi !



TÉMOIGNAGE

Maria Dumitru et Marius Alexandru sont deux jeunes Roms de 28 ans, d'origine roumaine. Ils ont trois fils en bas âge. Depuis leur arrivée en Italie en 2004, ils ont déjà été relogés dans cinq camps différents, sans que jamais on ne leur ait proposé un meilleur logement. Le 11 novembre 2009, ils ont été déplacés pour la dernière fois dans un camp « non autorisé » près de la Via Centocelle, à Rome.



Maria Dumitru et ses enfants dans le camp de Via Centocelle, Rome, Italie, le 14 janvier 2010. ©AI

Aucun d'entre eux n'avait entendu parler du « Plan Nomades ». Quand Amnesty le leur présenta, Maria dit : « Ce n'est pas une bonne idée, nous ne voulons pas que nos enfants changent de collège ».

INFOS EN VRAC

- **Roms** : De manière officielle et afin d'éviter les désignations à connotation raciste, le terme rom a été adopté par l'Union romani International en 1974. Le terme « rom » signifie « homme marié » et est dérivé du sanskrit original.
- **Tsigane** : Donné par des gens extérieurs à la communauté, le mot tzigane rappelle de très douloureux souvenirs dans certains pays. Par exemple, durant la Seconde Guerre mondiale, les nazis tatouaient le Z de Zigeuner (« Tsiganes » en allemand) sur le bras des prisonniers tziganes des camps de concentration.
- **Les autres noms** : Les Roms sont parfois appelés « Manouche », « Gitan », « Bohémien », etc. Ces noms sont souvent péjoratifs et donc rejetés par de nombreux Roms.
- **Langue** : Il faudra un certain temps pour que les populations roms se distinguent par l'usage d'une langue propre : le romani chib, langue romani. C'est une langue orale, provenant du sanskrit. Elle n'a rien à voir avec le roumain.
- **Culture** : Les Roms n'ont jamais eu de pays. Le sentiment d'appartenance n'est pas fondé sur un État, mais sur des traditions, une langue et une culture communes.
- **Origine** : Selon les historiens et les linguistes, les populations roms arrivent en Europe depuis le nord-est de l'Inde entre le Ve et le XIII^e siècle de notre ère. Toutefois, les causes de leur migration restent encore assez floues.

Drapeau rom. En 1971, le drapeau rom a été adopté par l'Union romani. Il a pour originalité de représenter un peuple, et non un pays, c'est-à-dire un État situé géographiquement et exactement par des frontières officielles.



COMMENT AGIR ?

Tu peux exprimer, avec tes copains et copines, ton refus de la discrimination envers les Roms. Comment ? En organisant dans ton école des actions qui permettent de dire haut et fort que vous refusez cette discrimination envers les Roms.

VOICI QUELQUES IDÉES :

- Participe à la journée « Pas d'accord, j'assume ! »

Rejoins-nous le 15 octobre. Avec d'autres écoles de la Région wallonne et de Bruxelles-capitale, mobilise-toi en faveur des droits humains.

Amnesty te propose d'organiser avec l'aide d'un(e) professeur(e), d'un(e) éducateur(rice) et/ou d'un(e) directeur (rice) un événement dans ton école. Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site ou contactez-nous par email : jeunes@amnesty.be.

- Crée ton t-shirt

Tu as envie d'un t-shirt original et pas cher ? Alors, fonce dans le magasin de vêtements le plus proche et fait comme les stars : écris le slogan de la journée sur ton t-shirt. Tu peux utiliser de la peinture, des stylos et des marqueurs ou coudre ce que tu veux pour faire passer ton message ! C'est un excellent moyen de faire parler de l'événement de façon originale, d'être créatif et une manière concrète de montrer ton implication dans la défense des droits humains. Mets-le régulièrement afin que les gens autour de toi soient intrigués par ce que tu portes et s'intéressent ainsi à l'événement.

- L'invité

Invite un animateur d'une association, histoire de faire passer le message de façon marrante et interactive. Pour que le débat soit encore plus palpitant, n'hésite pas à inviter une responsable communale. Tu pourras faire le point sur la situation des Roms dans ta commune.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Si tu veux en savoir plus sur la question des Roms, n'hésite pas à commander le matériel de sensibilisation réalisé par Amnesty sur www.amnesty.be

Tu pourras apprendre grâce au dossier pédagogique, mettre tes connaissances à l'épreuve via le dossier d'exercices et bien sûr, agir. Tu trouveras de nombreuses idées d'activités sympas et dérivées dans le dossier d'actions.